

Le Communiqué du Conseil des ministres du 11 avril 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 11 avril 2018 à 10 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour du 58ème anniversaire de la Fête nationale célébré dans la communion et la ferveur patriotique, le Chef de l'Etat félicite le Gouvernement, les forces défense et de sécurité, les autorités administratives déconcentrées, les collectivités territoriales, les anciens combattants, les élèves, étudiants, les mouvements de jeunesse, en somme, l'ensemble des composantes de la Nation, pour le parfait déroulement des prises d'armes et défilés sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, le Président de la République magnifie le professionnalisme remarquable et le dévouement sans faille de nos forces de défense et de sécurité, qui s'attachent au quotidien, avec courage, sens de l'honneur, à la défense de l'intégrité territoriale, à la sécurisation des personnes et des biens ainsi qu'à la consolidation du développement national, de la paix internationale.

A cet égard, le Chef de l'Etat leur renouvelle toute sa confiance et réitère son engagement à ne ménager aucun effort pour renforcer leur équipement et leurs conditions d'exercice dans l'exécution de leurs missions respectives au service des populations.

Poursuivant sa communication autour de la consolidation du dispositif national de sécurité des systèmes d'information de l'Etat, le Président de la République indique que la protection des infrastructures des systèmes d'information, des utilisateurs, et partant du cyberspace dans son ensemble, constitue une priorité majeure en vue d'instituer la confiance numérique.

En effet, le Chef de l'Etat rappelle qu'il a mis en place un dispositif, articulé autour de la politique qu'il a définie en matière de sécurité des systèmes d'information de l'Etat du Sénégal (PSSI-ES) et de la stratégie nationale de cyber sécurité (SNC2022) afin d'assurer véritablement une gouvernance de la sécurité, traduisant ainsi sa volonté de diriger et de piloter la sécurité pour dominer les risques liés au numérique dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Dès lors, il s'avère impératif de disposer de cadres, d'outils, de connaissances, de ressources et de capacités nécessaires afin d'éliminer les vulnérabilités d'une part, et d'assurer une veille sur les cyber menaces, de prévenir les actes de cybercriminalité et de les réprimer, d'autre part.

Ainsi, le Président de la République rappelle les enjeux liés à la création et la mise en place d'une Ecole nationale, à vocation régionale de Cyber sécurité (ENVR Cyber de Dakar) en partenariat avec la France, dont l'objectif est principalement de renforcer les capacités et les connaissances techniques en cyber sécurité des acteurs concernés, par

des actions de sensibilisation et de formation adaptées, dans un monde où la cybercriminalité est en forte croissance.

Par ailleurs, abordant, la santé des populations et l'optimisation du fonctionnement du système sanitaire, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'importance primordiale qu'il accorde à la santé des populations et à une gouvernance exemplaire du système sanitaire.

Ainsi, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à veiller à l'amélioration continue et soutenue du fonctionnement et des équipements des structures publiques et privées de santé, afin de promouvoir des offres de soins de qualité, à des coûts et tarifs accessibles aux populations.

A ce titre, le Président de la République demande au Gouvernement d'évaluer, avec l'ensemble des acteurs impliqués, le déploiement actuel de la carte sanitaire, ainsi que la réforme hospitalière engagée en 1998, au regard des enjeux et impacts de l'entrée en vigueur progressive de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'examiner, dans les meilleurs délais, les modalités d'actualisation et de mise en cohérence des statuts des personnels de santé, de faire le bilan exhaustif de tous les programmes spéciaux de santé en cours.

Enfin, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions, en relation avec les organisateurs, afin d'assurer le succès de la 7ème édition de la Conférence Panafricaine sur le Paludisme qui se déroulera au Sénégal du 15 au 20 avril 2018, et dont il présidera la cérémonie d'ouverture.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi des partenariats, de la coopération et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre axé sa communication sur la célébration du 58ème anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale en adressant ses vives félicitations au Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière et de la préparation de la prochaine campagne agricole.

Le ministre du Pétrole et des Energies a fait le point sur l'état d'avancement du processus de révision du code pétrolier.

Le ministre de l'Industrie et des PMI a rendu compte de sa mission en Chine dans le cadre du développement des parcs industriels.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant comptabilité des matières ;
- le projet de décret portant organisation du ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Aliou NDIAYE, Conseiller en Planification, titulaire du diplôme d'Etudes supérieures bancaires et financières du Centre Ouest africain de Formation et d'Etudes bancaires, est nommé Directeur de la Monnaie et du Crédit, en remplacement de Madame Oulimata DIOP, appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur Allé Nar DIOP, Inspecteur principal du Trésor, titulaire d'un Doctorat d'Etat en Economie, est nommé Directeur Général Adjoint de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, en remplacement de Monsieur Babacar NDIR, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Samba FALL, Administrateur civil principal, est nommé Coordonnateur de la Direction générale du Budget en remplacement de Monsieur Pape Oumar DIALLO.

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Porte-parole